

Yvan Rielle, collaborateur scientifique du secrétariat général de Médecins de famille Suisse à Berne



L'association professionnelle Médecins de famille Suisse fixe son cap à la première assemblée générale au KKL de Lucerne – malgré quelques dissonances

Le 25 juin 2010, dans la salle de concert du KKL de Lucerne, auto-proclamé «lieu de particularités architectoniques et acoustiques uniques», médecins de famille et pédiatres se sont retrouvés à l'occasion de la toute première assemblée générale de l'association professionnelle Médecins de famille Suisse. Là où l'on joue généralement de la musique classique et du jazz se sont donc réunis les spécialistes des maladies internes, les généralistes et les pédiatres, avec un seul et même objectif: orchestrer la musique d'accompagnement de leurs intérêts en matière de politique professionnelle. Dans le chœur des intérêts de politique de santé, ils souhaitent prêter enfin une voix commune et plus puissante aux demandes des médecins de premier recours afin qu'elles soient mieux entendues. L'atmosphère de démarrage était palpable, même si l'afflux des membres était plus que limité. Sur les 6262 membres que comptait l'association la veille de l'assemblée générale, seuls 200 étaient présents – un chiffre décevant. Une rude journée de congrès CMPR, le superbe soleil estival ou la dernière chance des footballeurs italiens de se qualifier pour les huitièmes de finale de la Coupe du Monde ont pu être à l'origine de l'une ou l'autre défection. Le président a chaleureusement salué l'assistance – remarquant ironiquement que le comité directeur avait finalement bien fait de ne pas réserver le Stade de Suisse à Berne plutôt que le KKL. Il a ensuite dirigé la manifestation événementielle avec beaucoup de pertinence: se montrant efficace tout en gardant les oreilles ouvertes, car certains points à l'ordre du jour nécessitaient visiblement beaucoup de discussions, mais avec deux heures seulement, le temps prévu à cet effet était plutôt court.

A vrai dire, le point le plus important du programme d'un point de vue formel, à savoir l'approbation des statuts, n'a pas vraiment donné lieu à discussion. Comme toutes les demandes n'avaient pas pu être prises en compte lors de l'assemblée générale constitutive de Médecins de famille Suisse à l'automne dernier, les statuts avaient à l'époque été votés sous réserve qu'ils soient remaniés par la première assemblée des délégués et présentés à l'assemblée générale en vue de leur approbation définitive. L'assemblée générale a accepté les modifications et quasiment adopté les statuts à l'unanimité, avec sept abstentions, 199 oui et deux non. «A présent, nous sommes une vraie association, avec de vrais statuts» s'est réjoui Marc Müller après le vote.

L'engagement commun en faveur d'une amélioration de la médecine de premier recours a cependant démarré il y a un certain temps déjà. Le comité directeur est actif depuis l'automne dernier et, début 2010, le secrétariat général s'est également mis au travail et attaqué à l'organisation de l'association. Les membres du comité et du secrétariat ont notamment pour objectif de renforcer la situation des médecins de famille dans les domaines du Managed Care et des réseaux de soins intégrés, des tarifs, de l'eHealth et de l'informatique. Ils ont profité de l'occasion pour informer l'assistance des développements actuels et des travaux prévus dans ces secteurs

clés. La discussion très intense sur la position du comité dans le débat actuel sur le Managed Care a montré que les membres ne partageaient pas toujours son avis. Plusieurs membres ayant pris la parole ont regretté que le comité ait, dans cette affaire essentielle pour les médecins de famille, donné son accord avant de s'être concerté avec la base. Ils regrettent de ne pas disposer de suffisamment de temps pour des discussions plus approfondies. Leurs votes mettent également en évidence le grand scepticisme avec lequel les médecins de famille suivent manifestement les développements actuels en Suisse romande et italienne, où les modèles de soins intégrés sont encore peu répandus. Le comité et le secrétariat sont donc confrontés à des gageures non seulement politiques, mais aussi et surtout internes à l'association, comme l'a montré le bref débat.

Le comité et l'assistance ont par contre premièrement été d'accord sur l'initiative «Oui à la médecine de famille», sur laquelle François Héritier les a informés lors d'un vote enflammé. Son explication indiquant que l'on ne participera même pas aux discussions concernant une contre-proposition, parce que nous voulons gagner avec l'initiative et que nous en avons la possibilité, a été accueillie par une salve d'applaudissements de l'assemblée. Cela montre que l'initiative n'a pas seulement le potentiel nécessaire pour exercer une forte pression politique au niveau externe, mais rappelle surtout, au niveau interne, les raisons qui ont motivé la création de l'association: «Une profession. Une voix. Un objectif.» Un accord a également été trouvé sur la question de savoir si le comité doit s'engager en faveur d'une caisse-maladie unique dans le cadre d'un projet d'initiative placé sous la responsabilité du PS. A une vaste majorité, les membres ont, lors d'un vote consultatif, suivi la demande du comité de commencer par observer l'évolution et de ne décider qu'ensuite d'une entrée au comité d'initiative, lorsque l'orientation de fond du projet sera clairement définie.

La discussion certes brève mais non moins enflammée qui a eu lieu à l'occasion de l'assemblée générale de deux heures sur le Managed Care ou la «bonne» définition de la notion de médecin de famille et l'accord dans le cadre d'autres projets centraux du travail de l'association montrent clairement que la volonté des médecins de famille de s'exprimer d'une seule voix convaincue en faveur d'une médecine de premier recours forte dans le chœur des intérêts de politique de santé n'est pas simplement présente, mais bien dans certains cas grande – même s'il n'était pas possible d'ignorer certaines dissonances ponctuelles.

Correspondance:
Yvan Rielle
Médecins de famille Suisse
Case postale 6052
3000 Berne
yvan.rielle@hausarztswitzerland.ch